|  |  |
| --- | --- |
|  | Association des Professeurs de Sciences Economiques et Sociales |

Créteil, le 6 juin 2017.

**Objet : prérequis pour les bacheliers ES candidats à l’entrée dans les bilicences Eco-Droit et Eco-Histoire**

Madame et Monsieur les responsables des bi-licences éco-droit et éco-histoire de Paris 1,

Des collègues enseignants de Sciences économiques et sociales (SES) au lycée ont attiré notre attention sur le fait que les procédures de sélections aux bi-licences (éco-droit et éco-histoire) que vous proposez en réservent l’accès aux seuls bacheliers ES ayant choisi l’option maths.

Ce faisant, nous pensons que ce critère vous amène à vous priver de potentiels candidats de très grande qualité. En effet, si avant la réforme du lycée de 2010, l’option de mathématiques en première et terminale ES permettait d’obtenir des connaissances particulièrement utiles pour la réussite d’études supérieures en économie – cette option ayant alors un niveau d’exigence relativement élevé –, ce n’est plus le cas depuis lors.

Le programme de l’option actuelle de mathématiques se caractérise en effet par son extrême facilité. Tant et si bien qu’alors même que près de 60% des élèves de terminale choisissent cette option (qui ne peut donc être supposée accueillir une élite), les notes obtenues au baccalauréat par ces candidats montrent que la plupart des élèves obtiennent des notes plus élevées aux exercices de l’option qu’aux exercices du tronc commun. Autrement dit, si une formation d’enseignement supérieur comme la vôtre souhaite opérer une sélection des étudiants sur leur niveau en mathématiques, il s’avère suffisant de prendre connaissance des notes et appréciations en tronc commun de mathématiques. L’option de mathématiques ne joue aujourd’hui plus son rôle de signal, et contribue même à augmenter artificiellement les résultats de ceux qui la suivent.

Les options alternatives du baccalauréat ES (sciences politiques et économie approfondie) peuvent de surcroît s’avérer particulièrement utiles pour les élèves qui se destinent à vos bilicences. L’option de sciences politiques aborde en effet des problématiques qui touchent (entre autres) le droit constitutionnel, l’histoire de la Vème république, la sociologie électorale, les différents régimes politiques. De même, dans l’option Economie approfondie sont abordées des problématiques qui peuvent aider les élèves dans leur cursus de Sciences économiques (effet de la démographie, causes et conséquences des crises financières, régulation de la concurrence).

Pour toutes ces raisons, nous pensons qu’accepter d’étudier les dossiers bacheliers ES indépendamment des options qu’ils auraient suivi serait à même d’élever encore le niveau des candidats que vous sélectionnez, tout en diversifiant leurs profils.

Nous serions donc très heureux de pouvoir échanger avec vous sur cette question et restons à votre disposition à cet effet. Dans l’attente, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l’expression de nos plus sincères salutations.

Erwan Le Nader

Président de l’APSES

